

ENQUÊTE de la **CFDT** **SGCD**

Le 1^{er} janvier 2021, les SGCD (secrétariat général commun départemental) ont été créés dans tous les départements, rassemblant les fonctions supports des DDI et préfectures, parfois élargi aux directions régionales dans plusieurs départements. Ces nouveaux **services à vocation interministérielle** sont sous l'autorité du préfet de département. La gouvernance collégiale repose sur des engagements de service avec chacun des services contributeurs.

La CFDT a lancé une enquête flash durant 3 semaines en février sur la mise en place de ces nouveaux services auprès des agents des DDI et des préfectures.

Vous avez été plus de 3000 agents à participer.

Merci de votre participation nombreuse !!

Vos réponses montrent le manque de préparation et d'anticipation, le manque de communication, l'éloignement des agents de ce service de proximité, la déshumanisation.

ENQUÊTE de la CFDT SGCD

Les premiers résultats

Au 1^{er} janvier 2021, seulement 10 % des agents disposaient d'information sur leurs interlocuteurs au SGCD.

Un mois après la création des SGCD, **1/3** des agents ne savent à qui s'adresser pour les questions relevant des SGCD (RH, logistique, comptable...).

Vos témoignages :

« On ne sait plus qui fait quoi et à qui s'adresser. Plus de contact direct. Mails restés sans réponse. »

Revendications :

Que toutes les DDI et préfectures communiquent le « **qui fait quoi ?** » explicite pour tous les agents des DDI et préfectures.

Organigrammes des services, listes des contacts, des référents de proximité etc...

Revendications :

La grande majorité des services des SGCD se trouvent regroupés dans les préfectures au détriment des services des DDI. La CFDT demande que la vocation interministérielle de ces services soit respectée jusqu'à leur **localisation géographique.**

Les premiers déménagements des SGCD ont été réalisés dès début janvier. Plus de 70 % des services RH et 60 % des services logistiques des SGCD se situent dans les locaux des préfectures.

Vos témoignages :

« L'éloignement physique des agents du SGCD des DDI et le fonctionnement par tickets dégrade de manière considérable les délais de réponse aux questions posées si tant est que réponse il y ait. »

ENQUÊTE de la CFDT SGCD

65 % des agents ne savent pas comment s'adresser au SGCD en cas d'urgence 65 %

des saisines en matière de RH est prévue par mail ou ticket GLPI.

Vos témoignages :

« départ des services vers la préfecture ce qui veut dire perte du contact physique avec les collègues, et qui implique une communication par téléphone ou par MAIL, par l'intermédiaire des tickets, très impersonnel, et un service rendu plus long que quand nous étions ensemble. Dans le temps nous ne connaissons plus les agents après quelques départs ou changement de postes, nous serons que des n° » ; « pas d'info en DDTM sur les modalités d'alerte si problème immobilier, de véhicule, besoin de fournitures, matériel informatique, archivage... »

Revendications :

La CFDT constate une déshumanisation des rapports avec le service des fonctions supports de proximité. La CFDT demande à ce que ce service s'organise pour remettre de l'humain tel que cela existait avant sa création.

Revendications :

La CFDT demande à ce que les agents soient informés de l'engagement réciproque entre les directions et le SGCD. La CFDT demande à ce que les organisations syndicales qui représentent tous les agents soient associées au bilan de fonctionnement des SGCD et puissent être force de proposition afin d'améliorer le service aux agents qui était l'objectif principal de cette réforme.

85 % des agents n'ont pas connaissance du **contrat de service** qui lie le SGCD

à chacune des directions interministérielles et préfectures.

Vos témoignages :

« Les contrats de services ne sont pas encore signés et les agents ne sont pas consultés. Rien que pour les RH, j'ai cru comprendre qu'il y aura une plage horaire très restreinte pour avoir un RDV. Les rôles et les procédures ne sont pas clairement définis. Un lieu d'apporter un meilleur service, le SGC risque d'engendrer une dégradation du service rendu et donc de la production des services métier »

ENQUÊTE de la CFDT **SGCD**

Depuis le début de cette réforme, la CFDT s'est mobilisée dans **l'intérêt des agents et des usagers de ces services publics**. Nous disposons maintenant, **grâce à vos témoignages et vos réponses**, d'éléments concrets révélateurs de la situation vécue sur le terrain. Ces informations nous permettent de contre argumenter face à **l'administration qui à tendance à minimiser les difficultés** et à prétendre que tout va pour le mieux.

Nous pouvons grâce à vous, démontrer que cette réforme, mise en place n'a fait **qu'empirer le mode dégradé de vos conditions de travail**.

D'autres éléments tirés de l'enquête seront transmis prochainement.